

# Légumes industrie



 $N^{\circ}15-29$  juillet 2022, page 1 sur 5

## En bref cette semaine:

Brocoli	Altises	Présence sur les nouvelles cul- tures
	Mouche du chou	Absence d'œufs et larves dans le Morbihan
Carotte	Mouche de la ca- rotte	Captures en baisse dans le Finis- tère, faibles dans le Morbihan
	Puceron	Très faible présence de pucerons noirs
	Adventice	Problèmes de désherbage
Haricot vert	Mouche des semis	Peu d'attaques observées
	Chenille défolia- trice	Peu d'individus observés
Céleri	Mouche du céleri	Faible présence

#### Note de risque:

**Faible** A surveiller Moyen **Fort** 













## Bulletin de Santé du Végétal

## Légumes industrie



N° 15 - 29 juillet 2022, page 2 sur 5

BROCOLI (6 FV à 8 FV)

Altises : Risque faible

1 piège est fonctionnel dans le Morbihan, 1 dans le Finistère.

Relevés, informations et observations :

Les parcelles piégées cette semaine présentent des dégâts d'altises sur les feuilles des plants. Quelques individus ont été observés également.

Analyse de risque :

Les altises sont des petits coléoptères (2-3mm) s'attaquant aux feuilles de crucifères en faisant des morsures circulaires. Ces insectes sont très présents sur les jeunes cultures (levée jusqu'à 4-6 feuilles vraies), et sont actifs par temps chaud et sec. Les conditions actuelles et à venir peuvent favoriser leur présence, il conviendra de surveiller les parcelles sujettes aux attaques.

Mesures prophylactiques:

Afin de limiter les attaques d'altises sur brocoli, la première mesure prophylactique est de limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation, et/ou d'éviter de cultiver à proximité d'autres Brassicacées. Une autre mesure possible est d'utiliser des plants bien développés afin de restreindre la période sensible.



Photographie d'une altise sur feuille de crucifères. © Gamm Vert.

Aucune colonie de pucerons cendrés du chou n'a été observée sur les parcelles piégées. Les cultures de brocoli d'été ayant débuté, une vigilance est à porter. En revanche, des chenilles de piérides ont été trouvées sur les faces inférieures des feuilles, notamment dans le Finistère.

Mouches du chou : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Aucun œuf n'a été comptabilisé cette semaine.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.

Mesures prophylactiques:

En cas de risque, il est conseillé d'irriguer le moins possible malgré la sécheresse actuelle afin de favoriser la mortalité des œufs. De plus, un travail du sol (labour, binage) perturbe l'émergence des adultes et le cycle biologique de ce ravageur. En prévention, il est nécessaire de respecter un délai minimum de quatre ans entre deux cultures de Brassicacées, et de ne pas épandre de fertilisants organiques peu décomposés car ils attirent les mouches.



# Bulletin de Santé du Végétal

## Légumes industrie



N°15 - 29 juillet 2022, page 3 sur 5

## CAROTTE (8 FV à récolte)

Le réseau de piégeage se compose de 24 pièges fonctionnels, dont 4 retirés pour cause de récolte. Ce chiffre va évoluer au cours des prochaines semaines via la pose de pièges sur des parcelles de grosses carottes / carottes nantaises.

#### Mouches de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont stables (cf graphique ci-dessous). 3 parcelles dépassent le seuil dans le Finistère ; les captures variant entre 0 et 32 mouches (tous secteurs confondus). Les captures sont variables selon les parcelles : le nombre d'individus est en diminution plus ou moins légère en regard des chiffres de la semaine passée, en augmentation dans certains cas. Cette stabilisation du nombre de mouches capturées peut être due au retour de températures plus douces.

#### Analyse de risque :

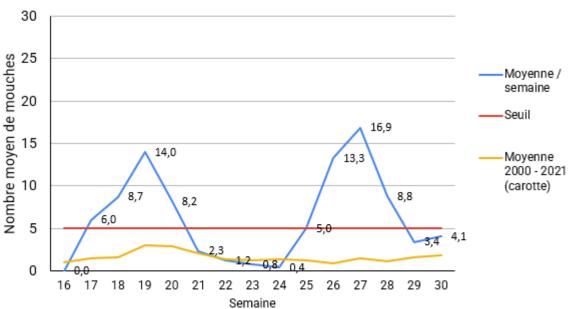
Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. Le risque est modéré dans le Finistère, <u>faible</u> dans le Morbihan.

Les températures annoncées la semaine prochaine (semaine 31) sont supérieures à celles que nous avons eues cette semaine. Ainsi, les conditions seront favorables au vol des mouches de la carotte. Il convient donc de rester vigilant, notamment sur les nouveaux semis.

#### Mesures prophylactiques:

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels : carabes, hyménoptères ou encore staphylins, ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

### Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04—29/07] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.



# Bulletin de Santé du Végétal

## Légumes industrie



N°15 - 29 juillet 2022, page 4 sur 5

#### <u>Pucerons de la carotte</u> : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Cette semaine, le nombre observé de pucerons noirs est quasi-nul. Les pucerons verts sont quant à eux absents des plaquettes de piégeages présentes dans les parcelles de carottes.

Analyse de risque :

Le risque, au stade actuel où sont les cultures, est faible. Peu voir pas de dégâts sont observés, et la présence de ce ravageur est en constante diminution.

#### Adventices : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Des problématiques de désherbage sont observées dans en Bretagne pour les parcelles de grosses carottes / carottes nantaises. En effet, les rattrapages fonctionnent peu, notamment sur la morelle (*Solanum sp.*) qui est présente en forte densité.

### HARICOT VERT (3 TF à 1<sup>ers</sup> haricots)

4 parcelles, 3 dans le Morbihan, 2 dans le Finistère, sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Helicoverpa armigera*).

#### <u>Chenille défoliatrice</u> : Risque faible

Relevés, informations et observations :

La noctuelle héliothis est un Lépidoptère s'attaquant aux gousses, fleurs et feuilles des haricots. 4 pièges sur 5 sont fonctionnels cette semaine ; 3 noctuelles ont été capturées dans le Morbihan sud, secteur de Questembert.

Des cas de noctuelle ont été observés en Vendée dans des parcelles de pois chiche. Cela laisse supposer une pression attendante pour les cultures de haricots et/ou flageolets.

Analyse de risque :

La phase d'attractivité maximale de ces papillons est entre la période de floraison et la formation des gousses, période dans laquelle un grand nombre de parcelles se trouvent aujourd'hui. De plus, un temps chaud et sec comme celui que nous avons expérimenté ces deux dernières semaines favorise le développement de la noctuelle.

Mesures prophylactiques:

Réaliser un travail du sol après la récolte permet de déloger les larves en nymphose et ainsi les soumettre aux conditions climatiques et aux ennemis naturels (chauve-souris, micro-hyménoptères). Cela n'est efficace que sur les individus hivernants sur place. Aucune mesure prophylactique n'est efficace sur les individus adultes (migrants).

#### Maladies et adventices : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de la fonte des semis (*Pythium sp.* et autre) ont également été aperçus dans une parcelle du secteur Finistère sud, culture au stade levée.

Enfin, dû aux conditions sèches actuelles, des problèmes de désherbage sont présents dans les parcelles en post-levée, notamment sur les chénopodes.



## Légumes industrie



N°15 - 29 juillet 2022, page 5 sur 5

CELERI (12 FV à 4 cm) Mouche du céleri : Risque faible

Quatre parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et aucune mouche n'a été piégée cette semaine dans le Finistère sud et le Morbihan ouest.

Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont généralement faibles, sauf en cas de forte infestation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées euxmêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin Rédaction : UNILET a été réalisé par les partenaires suivants

EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication

Chambre d'Agriculture de Bretagne 12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398 56009 VANNES Cédex

02.97.46.22.41 Contact : Claire RICONO

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex

Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture